



Le 9 novembre 2011

**Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télééc. : (514) 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation d'une entente globale de modulation  
Dossier Régie : R-3775-2011  
Notre dossier : R045296

---

Chère consœur,

Le Distributeur a pris connaissance de la lettre du 8 novembre du procureur de l'intervenant FCEI demandant la tenue d'une rencontre préparatoire dans le dossier mentionné en objet. Pour les raisons évoquées à notre correspondance d'aujourd'hui adressée à Me Hamelin, en réponse à sa lettre du 7 novembre 2011, le Distributeur juge qu'une rencontre préparatoire serait inutile.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*  
Éric Fraser  
/js

c.c. Intervenants